

## **Pas une affaire de droit écrit mais de supplément d'âme**

« **L'abandon, dans le Traité « simplifié », des signes distinctifs de l'Europe, est une erreur** au regard de la citoyenneté. L'hymne, le drapeau, les insignes européens paraissent, pour les politiciens de court terme, des préoccupations de second ordre. Ce n'est pas mon avis. Car, la citoyenneté européenne n'est pas seulement une affaire de droit écrit. Il lui faut ajouter un supplément d'âme.

**Ce qui manque** au citoyen européen, c'est aussi **le sentiment d'appartenir à une communauté solidaire, vivante et généreuse**, jouant dans le monde un rôle de leader.

Goethe, Victor Hugo, et beaucoup d'autres grands écrivains, des philosophes et des sociologues contemporains, ont vu ou voient dans l'Europe **l'aboutissement d'une nouvelle citoyenneté, plus haute, plus noble, plus accomplie. Tel devrait être notre but. »**